

DOSSIER || Nouvelle aire de jeux :
la jeunesse
au cœur de l'été



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication

Impression

Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Juin 2022

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

DOSSIER pages 4 à 7

Nouvelle aire de jeux : la jeunesse au cœur de l'été !

LABUISSIÈRE page 8

Le club canin reprend vie

ANIMAUX page 9

Convention 30 millions d'amis

COMMÉMORATIONS pages 10 & 11

Devoir de mémoire

ZOOM pages 12 & 13

Élections législatives

SPÉCIAL pages 14 & 15

Aide à l'emploi

RETOUR EN IMAGES pages 16 à 19

Retour sur les manifestations du mois de mai

ACTUALITÉS

ACTUS TRAVAUX pages 20 à 23

Les différents travaux en cours dans votre ville

ACTUS ÉCONOMIE page 24

Le Buck

ACTUS SOCIAL page 25

Dispositif Angela

ACTUS CULTURE page 26

Festivités de l'Association Bruaysienne pour la Culture

ACTUS SPORT page 27

Kick Boxing

ACTUS POLICE MUNICIPALE page 28

Les chiffres du mois d'avril

ÉTAT CIVIL pages 28 & 29

Retrouvez les cérémonies du mois de mai

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 30

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 31

Notez les différentes manifestations du mois de juin



Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières,
 Chers Bruaysiens, Chers Labuissierois,

En mai, l'inauguration de l'aire de jeux dans le quartier des Terrasses a été un réel succès et a démontré l'attente de la population de voir se déployer ces équipements à destination de notre jeunesse. Fort de cette réussite, je souhaite que ce type d'aire de jeux puisse être installé dans les mois et années à venir dans l'ensemble des quartiers de notre ville y compris sur le territoire de notre commune déléguée de Labuissière.

Alors que le fleurissement de la ville a débuté, que certains chantiers notamment de voiries touchent à leur fin et que d'autres débiteront, la ville apporte une attention particulière au cadre de vie et notamment à l'entretien des espaces verts.

Le mois de juin est également synonyme d'examens pour nos enfants. Je tiens à leur adresser tous mes vœux de réussite et de succès ! Je sais la pression qui pèse sur leurs épaules tout comme je sais qu'ils feront de leur mieux.

Comment évoquer le mois de juin sans parler de la "Fête de la musique" ? Cette année, en complément des diverses manifestations organisées, nous aurons le plaisir d'accueillir Alain Llorca le 21 juin à 20h sur la Place Marmottan. Ce concert ne manquera pas de raviver des souvenirs pour les plus nostalgiques du groupe Gold !

Bien fidèlement,

Ludovic Pajot
Votre maire



DES AIRES DE JEUX POUR NOS ENFANTS

Promises par la municipalité, les aires de jeux reprennent vie ! Les enfants vont bénéficier d'espaces adaptés et sécurisés. Les jeux en bois du Stade-Parc seront réparés et l'aire fermée rue de Cuba devrait également retrouver des couleurs !

L'action de l'équipe municipale en faveur de la jeunesse est marquée en ce début de saison estivale par **l'ouverture d'une nouvelle aire de jeux située quartier des Terrasses**. Inauguré le 14 mai dernier par monsieur le maire et son adjoint Thierry Frappé, maire délégué de Labuissière, cet espace ludique est ouvert aux enfants de 2 à 12 ans et placé sous vidéo surveillance. L'accès est règlementé de 8h30 à 19h du 1^{er} mars au 1^{er} novembre. Entre le 2 novembre et le 28 février le parc fermera ses portes à 17h.

Des espaces similaires seront installés dans les années à venir dans chaque quartier de la ville.

QUELS FINANCEMENTS ?

L'aire de jeux du quartier des Terrasses a été subventionnée à hauteur de 80% sur un montant global de 167 216 euros. La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a versé 32 111,42 euros, la Région Hauts-de-France 30 000 euros, l'État (dotation Politique de la Ville 2021) 54 941,20 euros. La Ville de Bruay-La-Buissière a investi 50 164,40 euros.

QUELS ACTEURS ?

Un tel projet nécessite un travail de longue haleine. Nos services ont travaillé plus d'un an pour élaborer cette aire de jeux. Les agents de la Ville ont pris soin d'aménager les espaces extérieurs (chemin, plantations...). Les entreprises EHTRE Paysages et Récré'Action ont ensuite pris le relai pour la mise en œuvre de cet espace dédié aux enfants et aux familles !



UNE AIRE DE JEUX, TROIS THÈMES

L'aire de jeux s'étend sur 1 000 m² et comporte 3 zones distinctes. **Chaque espace représente un univers particulier et s'adresse à une tranche d'âge spécifique.** Les plus petits (2/6 ans) peuvent découvrir le monde des châteaux forts, un arbre des 4 saisons accueille les enfants jusqu'à 8 ans, quant aux plus grands, une île aux oiseaux leur offre une multitude d'activités. Balançoire, jeux à ressort, maisonnette à escalader... Tout est réuni pour passer un bon moment ! **Des sols souples** aux couleurs et aux motifs assortis aux thèmes ont été posés (200 m²) et garantissent confort et sécurité. Pour parfaire votre visite, des **bancs** et des **poubelles** ont été installés à l'extérieur et à l'intérieur du parc. Un **cani site** situé à l'extérieur vous autorise également à prendre en charge votre compagnon à 4 pattes. Cerise sur le gâteau, des **tables de pique-nique** de taille adulte et enfant sont accessibles à tous pour faire une pause et prendre un goûter bien mérité. Des espaces enherbés vous permettront ensuite de déjeuner sur l'herbe. **Le parc de jeux est clôturé, il peut accueillir jusqu'à 109 enfants.**



FÊTES CHAMPÊTRES ET SEMAINES DES ENFANTS

Véritables points forts des mois de juillet et août sur notre territoire, ces festivités sont l'occasion de se retrouver au coeur des différents quartiers de la ville et de partager des moments de convivialité avec leurs habitants. Cette année, 4 fêtes champêtres dont 2 en nocturne, viendront clôturer les semaines des enfants. Ces derniers retrouveront les structures gonflables, les jeux d'eau et les ateliers sportifs, les amateurs de danse trouveront également leur bonheur grâce aux animations musicales. Comme les années précédentes, vous aurez la possibilité de manger sur place (de la petite restauration sera proposée) ou d'apporter votre pique-nique ! Réservez vite votre table !

SEMAINES DES ENFANTS

Du 6 au 10 juillet - Terrain de football rue Émile Basly (quartier des Terrasses), de 10h à 19h

Du 25 au 31 juillet - Stade-Parc Salengro, de 10h à 19h

Du 8 au 14 août - Rue Casablanca (quartier de la Gare), de 10h à 19h

Journée des enfants : samedi 27 août - Aire de loisirs de Lavolville, de 10h à 19h

Animation et goûter offert aux enfants le dernier samedi de chaque semaine.



FÊTES CHAMPÊTRES

Samedi 9 juillet - Terrain de football rue Émile Basly (quartier des Terrasses), de 19h à minuit

Dimanche 31 juillet - Stade-Parc Salengro, de 12h à 18h

Dimanche 14 août - Rue Casablanca (quartier de la Gare), de 12h à 18h

Samedi 27 août - Aire de loisirs de Lavolville, de 19h à minuit

Sur inscription au 03 21 64 56 00 - d.vivard@bruaylabuissiere.fr

Programme complet des manifestations www.bruaylabuissiere.fr
et sur notre page facebook



UN ÉTÉ SPORTIF AVEC NOS ÉQUIPES !

Cette année encore, le service des Sports se mobilise pour offrir aux petites Bruaysiennes et aux petits Bruaysiens l'opportunité de découvrir des activités sportives diversifiées et ludiques.

Six éducateurs de la Ville auront une mission d'encadrement et d'animation lors des semaines des enfants : jeux d'eau, structures... Une autre équipe prendra le relais lors des vacances sportives et du séjour itinérant. *"Comme l'an passé, le programme a été élaboré en lien avec le service des Sports. Nous avons des éducateurs chevronnés que nous souhaitons mettre en valeur"* explique Fabrice Maesele, adjoint en charge des Sports et de la Jeunesse.

Activités gratuites ou payantes tout en restant accessibles pour les familles, tout a été mis en œuvre pour que chaque enfant puisse s'épanouir au grand air !



SÉJOUR ITINÉRANT À VÉLO

Le séjour itinérant aura lieu du 18 au 21 juillet et sera ouvert aux enfants de 10 à 16 ans. Le groupe bénéficiera d'un hébergement en camping sous tente. Cette escapade permettra de découvrir notre beau bassin minier et d'apprécier sa reconversion au fil des années. Les jeunes seront encadrés par 3 éducateurs du service des Sports et pourront s'essayer à la tyrolienne ou à des activités nautiques multiples. **Il est demandé un diplôme de natation ou un test d'aisance aquatique. Un niveau physique convenable est nécessaire pour ce séjour.**

Un après-midi de préparation à la randonnée VTT a d'ores et déjà eu lieu le 18 mai, un second est programmé le 15 juin, aire de loisirs de Lavalville. **Tarifs : 75€ pour les Bruaysiens et 90€ pour les extérieurs.**



VACANCES SPORTIVES

Activités de plein air lors des semaines des enfants, séjour itinérant à vélo pour les plus sportifs... Le dispositif "Vacances sportives" vient compléter cet été dédié au sport ! Pas une journée d'ennui (ou presque !) avec nos éducateurs. Rendez-vous salle de sports de l'école Pasteur : du 11 au 15 juillet - Du 18 au 22 juillet - Du 1^{er} au 5 août - Du 16 au 19 août - Du 22 au 26 août



MUSIQUE

Concert de printemps

L'harmonie municipale de Labuissière et le club musical Andantino ont tenu leur traditionnel concert de printemps le 1^{er} mai à la salle des fêtes Georges Hurtrel. Ludovic Pajot, maire de Bruay-La-Buissière et Thierry Frappé, maire délégué de Labuissière étaient présents à cet évènement très apprécié du public.

CLUB D'ÉDUCATION POUR CHIENS

Assis, debout, couché !

Qui n'a jamais rêvé d'avoir un chien parfaitement obéissant ? Le club d'éducation canine situé sur l'aire de loisirs de Lavolville et présidé par Fernand Odekerken accueille votre compagnon afin de parfaire son comportement. Marche avec ou sans laisse, propreté, obéissance et problèmes comportementaux, plus rien n'aura de secret pour vous, maîtres parfois désespérés ! Cependant attention, tout ne repose pas sur votre chien et si celui-ci enchaîne les bêtises, c'est peut-être simplement parce que vous ne vous adressez pas à lui avec le bon langage. Peu importe, vous êtes également là pour apprendre le langage canin. **L'éducation passe aussi par la confiance entre l'animal et son maître.** Les exercices proposés sur place et à retravailler à la maison ne feront que renforcer la relation que vous entretenez avec le chien. Le 14 mai dernier, Thierry Frappé maire délégué et les élus de la majorité municipale ont assisté à une séance. Ils ont salué la reprise active du club. **Les leçons ont lieu le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h** dans un espace totalement réaménagé et sécurisé l'an passé par la municipalité. Le tarif est de 33 euros à l'année, assurance comprise.

Renseignements 03 21 52 49 28 ou 06 14 70 61 05



“La haine du chat reflète un esprit laid, stupide, rustre, fanatique. Il ne peut y avoir de compromis avec cet Esprit Laid.”

William Burroughs, écrivain

CONVENTION 30 MILLIONS D'AMIS

La municipalité renouvelle son engagement en faveur des animaux

Cette année encore, la municipalité s'engage pour réguler la population féline. En 2021, la convention passée avec 30 millions d'amis a permis la stérilisation et l'identification de 150 chats. “L'objectif fixé a été atteint” précise Chantal Carouge, conseillère municipale en charge de la Protection animale. En 2022, 40 félins sont concernés par ce dispositif. “Il faut compter environ 70 euros pour la stérilisation et 40 euros pour la pose d'une puce électronique”. La Ville dispose d'une enveloppe permettant de prendre en charge 50% de la somme totale des stérilisations et règlera intégralement les frais liés à l'identification. Pour capturer les animaux, des opérations de trapage sont régulièrement organisées. Les chats ainsi attrapés sont conduits chez le vétérinaire pour des examens de santé et bien sûr pour effectuer les actes chirurgicaux prévus.

Une nouvelle association

Chantal Carouge est également présidente de la nouvelle association Au Royaume des Félines. Créé en début d'année, ce groupe recueille des animaux adultes en vue d'une adoption. “Nous disposons d'un local qui nous permet d'accueillir les chats. Les bénévoles y passent beaucoup de temps : nettoyage, soins, nourrissage...” Début mai, 5 félins y étaient hébergés. Les chats de l'association sont tous proposés à l'adoption.

VIRUS D'IMMUNODÉFICIENCE FÉLINE

Ce virus est dépisté grâce à un test sanguin réalisé sur les chats pris en charge par les associations. **Il se transmet par la salive** (morsures, gamelle commune...), **par le biais de la reproduction** (acte sexuel, de la mère au fœtus). Les mâles non castrés, plus susceptibles de se battre, ont plus de risque d'être contaminés.

Un chat testé “positif” n'est pas malade mais séropositif. Si le FIV présente de fortes similitudes avec le SIDA chez l'être humain, il ne se transmet pas à l'homme.

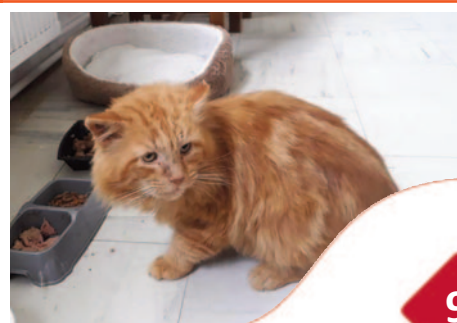
Un animal testé positif et ne présentant pas de symptômes doit être testé une seconde fois pour appuyer le diagnostic. **Le chat peut vivre sereinement et peut être adopté. La séropositivité ne doit en aucun cas engendrer l'euthanasie de l'animal.**



ASSO RECHERCHE BÉNÉVOLES ET FAMILLES D'ACCUEIL

Au Royaume des Félines recherche des bénévoles pour prendre soin des chats hébergés au local, participer aux nombreuses actions (collectes, événements...) et approvisionner en eau et en nourriture la dizaine d'abris installée sur le territoire de Bruay-La-Buissière. Des collectes ont lieu une fois par mois dans une enseigne locale. L'association organisera un loto le 23 juillet.

Renseignements 06 88 99 84 63



1^{er} mai : fête du travail

Célébrée le 1^{er} mai dans le monde entier, la fête du travail donne lieu à de nombreuses manifestations ouvrières. À Bruay-La-Buissière, les élus ont procédé au traditionnel dépôt de gerbe à la stèle des mineurs. À la suite de ce recueillement, monsieur le maire a convié les organisations syndicales en mairie afin de recevoir leurs doléances.



Victoire du 8 mai 1945

Le 8 mai est l'occasion de célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale. La municipalité a commémoré cette victoire à Labuissière puis à Bruay-La-Buissière. Un devoir de mémoire essentiel et particulier cette année en raison du conflit en Ukraine.

La ville a accueilli pour l'occasion un campement militaire dans le centre-ville. Une manifestation organisée par l'association des Véhicules militaires de l'Artois.



9 mai : fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme

Cette fête a été instituée en 1920. Elle est célébrée le 2^e dimanche de mai, jour anniversaire de la libération d'Orléans. Monsieur le maire et Thierry Frappé, 1^{er} adjoint et maire délégué de Labuissière ont déposé une gerbe au monument aux morts de Bruay-La-Buissière.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Une circonscription pour un mandat national

Les élections législatives ont pour but d'élire les députés. Ces derniers, au nombre de 577 sont élus pour 5 ans au suffrage universel direct et siègent à l'Assemblée Nationale. Ils représentent l'ensemble de la population française y compris les français résidant à l'étranger. Ils exercent ainsi un mandat national. Dans leur circonscription respective, ce sont des élus de proximité à l'écoute de leurs concitoyens qu'ils peuvent recevoir lors de permanences définies. À l'Assemblée Nationale, ils participent à la rédaction des amendements et travaillent à la préparation des textes de loi. Au cœur de l'hémicycle, les députés examinent et votent les lois, participent aux débats...



VOTE PAR PROCURATION : 2 SOLUTIONS

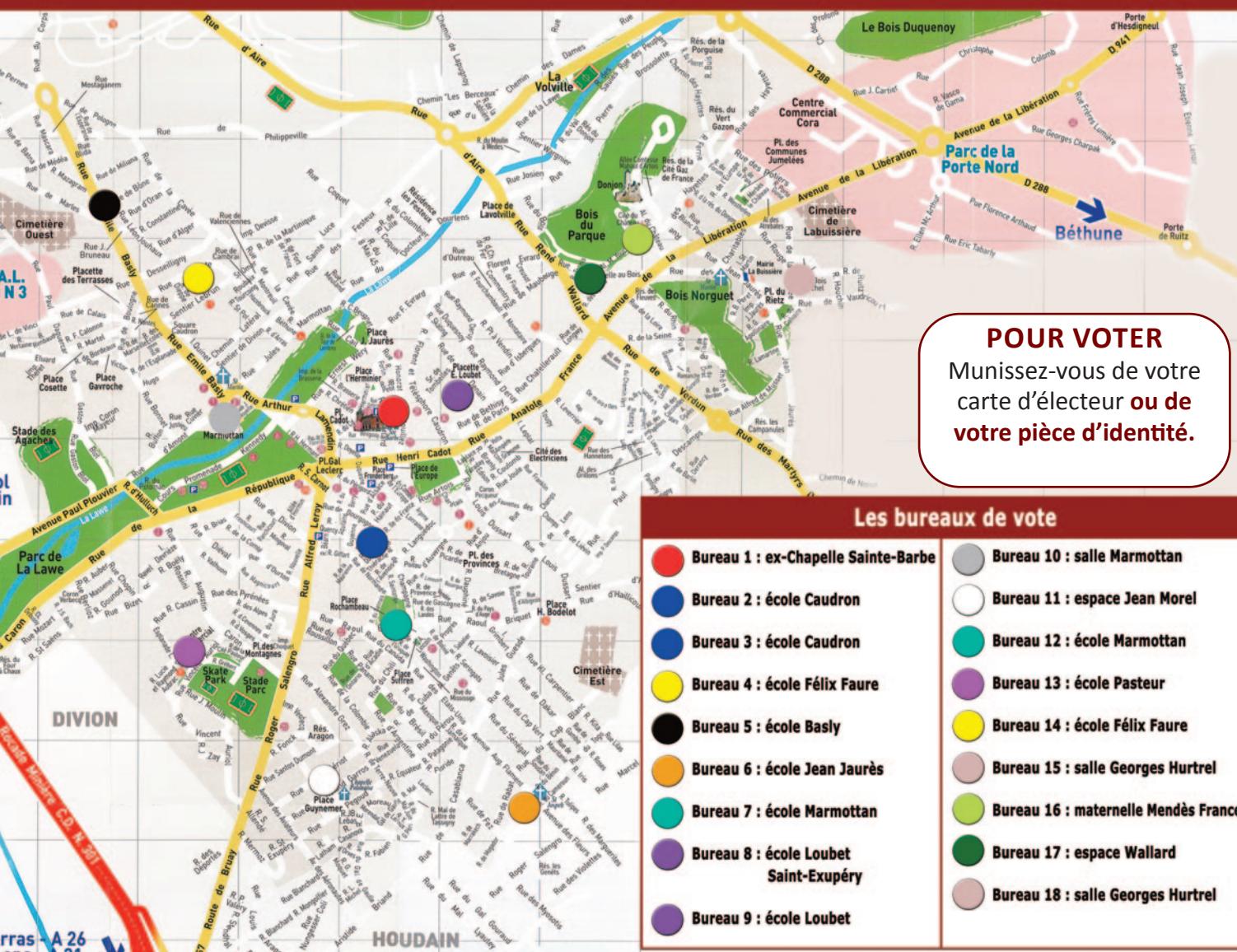
- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr à faire valider dans un commissariat de police ou dans une gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou au Tribunal judiciaire. L'électeur remplit un formulaire, il doit être muni d'un justificatif d'identité.

Attention : pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale. Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr

Vous pouvez désormais donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. **Un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.**

Élections législatives

Les 12 et 19 juin



NAVETTE À DISPOSITION

Une navette pour se rendre dans un bureau de vote est mise gracieusement à la disposition de toutes les personnes à mobilité réduite et non véhiculées. Pour en bénéficier, il convient de prendre contact avec le service Élections de la mairie du mardi 7 au 10 juin 2022 puis du 13 au 17 juin. **03 21 64 56 00**

AIDE À L'EMPLOI ET À L'ORIENTATION

La municipalité à l'écoute des demandeurs d'emploi

La Ville de Bruay-La-Buissière, en collaboration avec divers partenaires, mène une politique en faveur de l'insertion dans la vie professionnelle. Que ce soit dans la recherche d'un emploi ou pour effectuer un stage, Maguy Vanbellinghen, conseillère municipale en charge de l'Emploi, la Formation, l'Insertion professionnelle et également déléguée au Handicap reçoit chaque semaine des demandeurs d'emploi. *"Nous demandons préalablement aux Bruaysiennes et aux Bruaysiens qui souhaitent un rendez-vous d'envoyer un CV et une lettre de motivation au Cabinet de monsieur le Maire ou de me faire parvenir ces pièces par mail"* précise l'élue. À l'issue de la réception des documents, un rendez-vous est fixé en mairie. *"C'est le même cheminement pour une demande de stage au sein de nos services"*. Il faut également préciser le service demandé et préciser les dates de stage. **Il est souhaitable d'anticiper les demandes.** En effet, les agents doivent s'organiser pour accueillir les stagiaires dans les meilleures conditions.

Maguy Vanbellinghen rencontre régulièrement les partenaires. L'occasion de cibler les besoins et les attentes de chaque partie et de répondre aux mieux aux demandes. *"Ces réunions nous aident à comprendre les situations délicates ou complexes en demande d'emploi. Elles permettent aussi d'échanger nos données et de faire un suivi pointu des dossiers"*. **Maguy Vanbellinghen - m.vanbellinghen@bruaylabuissiere.fr**

LES ACTEURS DE L'EMPLOI MOBILISÉS

Créer une dynamique de l'emploi

Tous les partenaires du territoire sont en relation afin de proposer des offres d'emploi dans divers domaines. **La réhabilitation des logements miniers** (cités du Nouveau Monde et Anatole France) engagée dans le cadre du programme de Renouvellement du Bassin Minier (RBM) **va ouvrir les portes du monde du travail aux demandeurs d'emploi sur notre commune.** Maisons et Cités lance un vaste programme de réhabilitation des logements sociaux. Des travaux énergétiques indispensables pour lutter contre les passoires thermiques. **Les entreprises retenues sont soumises à une clause d'insertion.** Le but est de faire profiter l'emploi à cette démarche. Les entreprises ont pour obligation de faire appel à des travailleurs en insertion sous peine de sanctions. C'est une obligation contractuelle liée au marché.

Les opportunités d'emploi sont nombreuses sur le territoire, même sans qualification ou expérience

Se réunir pour mieux conseiller

Les acteurs de l'emploi mènent diverses actions sur le terrain et partagent leurs données dans le but de mieux diriger les personnes sur un parcours professionnel. *"Nous sommes tous présents pour créer une dynamique de l'emploi, notre mission est de cibler les publics et de les orienter au mieux pour faciliter leur insertion dans le monde du travail"* explique Christine Gardet responsable de l'Insertion chez Maisons et Cités. **Tous les domaines d'activités sont ouverts à l'emploi !** Bâtiment, social... L'ensemble des secteurs recrute. Les emplois proposés prennent également en compte les éventuels problèmes liés à la mobilité. La proximité est favorisée. **Vous êtes volontaire et motivé ? N'hésitez pas à envoyer votre CV !**

PÔLE EMPLOI

Un vecteur essentiel

"Notre structure est le service public de l'emploi en France" explique Anne-Sophie Parfant directrice de l'antenne de Bruay-La-Buissière. **Le rôle de ses agents est de vous accompagner vers le retour à l'emploi** et d'indemniser les personnes qui ont perdu leur travail. C'est aussi apporter une aide précieuse aux entreprises dans leurs recrutements.

Un lien avec notre Ville

Depuis mars 2022, les équipes de Pôle Emploi travaillent en étroite collaboration avec les élus de la Ville de Bruay-La-Buissière afin de réussir ensemble le retour à l'emploi des habitants de la commune. L'accent est mis sur l'aide aux personnes en difficulté : les jeunes, les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, les travailleurs en situation de handicap... *"Pour mener à bien nos missions, nous étudions les statistiques de la commune et leurs évolutions, nous déterminons des actions conjointes pour les publics, nous mobilisons nos équipes pour que l'emploi devienne une réalité quotidienne"*.

LES INFOS PÔLE EMPLOI

Page Facebook "Pôle Emploi Béthunois"

À l'agenda : mercredi 22 juin après-midi, la Place de l'Emploi et de la Formation, place Henri Bodelot (Gare). Venez rencontrer les acteurs de l'emploi et les recruteurs du Bassin !

LES CHIFFRES

759 offres d'emploi sont parues en 2021 sur la commune (+ 35% en 1 an), déjà **173** depuis le début de l'année ! Mais **300** pour l'agence de Bruay (+ 21%). Ce sont des opportunités proches de chez vous ! On compte **plus de 1200 retours à l'emploi** de Bruaysiens en 2021, **presque 500** déjà en 2022.



Distribution du muguet
sur le marché



Salon du tatouage



Fête de la moto



Fête du printemps à l'école maternelle Basly



Manga : expo et dédicace



Fabrique ta crème pour le corps !



*Remise de chèque du Rotary Club
à France Alzheimer*



Loto de la FCPE de l'école Ferry



NOUVEAU !

Cérémonie des nouveaux arrivants



Bienvenue à Bruay-La-Buissière !

Les nouveaux habitants ont été accueillis par le maire et son équipe le 29 avril dernier à la salle Hurtrel. Ce temps de convivialité était l'occasion de présenter les services de la Ville, son actualité mais aussi sa dynamique culturelle et associative.

Un livret d'accueil et un cadeau ont été remis aux nouveaux arrivants.



American Cars



Concours de pétanque du Comité des fêtes de la Gare



Terrain de la salle
du Temps libre

Marchés aux puces



Concert de l'Harmonie de
Bruay-La-Buissière et d'Andantino



Challenge Richard Kornobis Handicap et citoyenneté



VOIRIES

Sentier de Divion : fin des travaux

Un vaste projet d'aménagement urbain et de réfection des voiries (routes et trottoirs...) est en cours pour améliorer le cadre de vie de chaque habitant. Pour la sécurité des riverains et le confort des usagers, le sentier de Divion était en travaux depuis le 28 mars. L'enrobé a été posé, les trottoirs ont bénéficié également d'une phase de travaux importante. Une réfection complète appréciée par celles et ceux qui fréquentent cet axe.



CONFORT ET VISIBILITÉ

Nouveau trottoir rue de la Cavée

Les agents du service Signalisation de la Ville ont procédé au marquage de la rue courant mai. Le service Voirie a, quant à lui, pris en charge la réfection d'un nouveau trottoir.



C'est terminé ! Les travaux aux abords du bâtiment Filieris situé à proximité de l'esplanade Mitterrand sont terminés. Les agents de la Ville ont procédé à la pose de l'enrobé. Le tapis final redonne un aspect propre à cet espace qui était devenu insalubre.



FLEURISSEMENT

Joli mois de mai

L'attractivité de la ville passe aussi par le fleurissement et l'entretien des espaces au quotidien. Le service Espaces verts imagine chaque année de nouvelles compositions florales pour faire de Bruay-La-Buissière une ville agréable. Nos agents se sont rendus aux serres Rogeau de Houdain afin de travailler sur les prochaines couleurs qui égayeront votre quotidien. Avec son équipe, monsieur le maire est allé à leur rencontre.

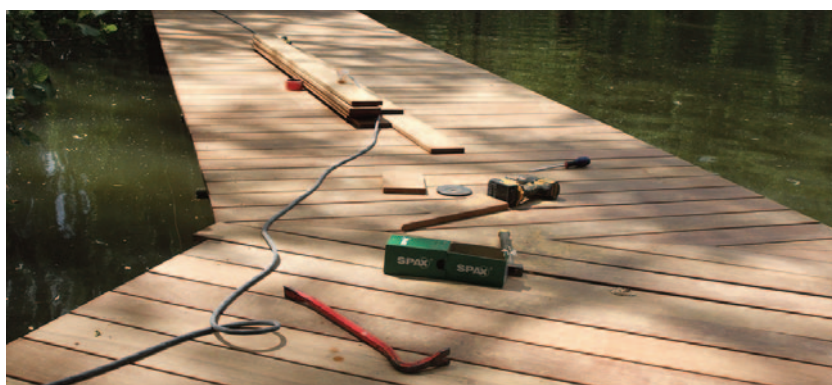




PARC DE LA LAWE

Remise en état des pontons et d'un escalier

Le parc de la Lawe est l'un des joyaux naturels de notre ville. Lieu de promenade, il est aussi le lieu incontournable des sportifs et des amateurs de pêche. Tous apprécieront la remise en état des différents pontons disposés sur l'étang. Très abîmés, ils ont été entièrement refaits. Par endroits, des petites barrières de sécurité ont été ajoutées.



L'escalier menant de l'étang au bras de rivière a été remplacé. Au fil des années, il était devenu dangereux voire impraticable. Plus esthétique, il permet désormais d'accéder à l'autre berge en toute sécurité.



Avant



Après

UN TRAITEMENT POUR L'ÉTANG

Les services de la Ville ont procédé au traitement des eaux de l'étang afin de lutter contre la vase. Un complexe bactérien aérobie a été versé dans l'eau pour accélérer le dévasement biologique. Non invasif, ce produit n'est pas dangereux pour la faune et la flore.

Il sera appliqué deux fois par an. Les talus sur le pourtour du plan d'eau ont également été nettoyés.



CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Méthode et conseils

La Ville de Bruay-La-Buissière lance une **campagne de dératisation le 10 juin prochain**. Si la municipalité a en charge la propreté et la dératisation des rues, des espaces publics et des égouts **les particuliers jouent également un rôle majeur** pour lutter contre les désagréments dus aux rats et aux souris. L'arrêté du 23 novembre 1976 précise que tout propriétaire, syndic d'immeuble et même locataire doit prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la prolifération de ces petits animaux.

Si vous êtes concernés par un problème lié à la présence de rongeurs, vous pouvez vous procurer du produit au service Achats. Des mesures strictes sont à respecter au quotidien pour éviter la venue et la prolifération des individus. Le maintien de la propreté des lieux et les règles d'hygiène sont à respecter par tous. Les rats sont attirés par le pourrissement des éléments organiques présents dans nos poubelles ainsi que par la nourriture distribuée aux animaux à l'extérieur. Ne laissez pas vos poubelles dans la rue. Obstruez les ouvertures de ventilation et d'aération avec du grillage, réparez les fissures. Veillez également à réparer toute fuite d'eau afin de ne pas les abreuver. Enfin, vérifiez que vos égouts ne possèdent pas d'ouverture. **Service Achats - Rue de Bellevue (face cimetière n°3) 03 21 01 96 52**

Raticide : mode d'emploi

Ne pas toucher l'appât à mains nues, les rongeurs reconnaissent notre odeur

Dans les égouts, optez pour la suspension du produit

Remplacez d'office l'appât tous les 10 jours

Si après quelques semaines le raticide ne disparaît plus, les rongeurs sont exterminés



Nouvelles caméras

La Ville de Bruay-La-Buissière poursuit le déploiement de la vidéoprotection. La place Marmottan vient d'être dotée de caméras pour plus de sécurité.

Rappel : les bureaux de la Police Municipale sont situés au 330 rue Wéry. En cas de besoin, vous pouvez contacter le 03 74 31 03 22.





Après La Pause Gourmande, Le Buck débarque à La Porte Nord !

Vous connaissez très certainement ce couple sympathique... ou vous les avez déjà aperçus du côté de la Porte Nord ? Caroline et David sont les heureux gérants de la Pause Gourmande et du nouveau bar Le Buck, situés dans l'avenue de la Libération. En quelques mots, l'histoire remonte à 2006... quand David évoque avec son père le souhait de créer son affaire dans la restauration rapide. *"Je lui avais glissé cette idée quand un beau jour il est rentré à la maison en me disant qu'il avait peut-être trouvé un local à restaurer"*. À l'époque, David travaille chez Conforama. À 18 ans, il fera le choix de tout plaquer pour voler de ses propres ailes. Près de 18 mois de travaux en famille seront nécessaires pour ouvrir La Pause Gourmande courant 2008 en plein cœur de la zone commerciale de Bruay-La-Buissière. Quelques années plus tard, l'établissement se développe encore et encore : David pousse les murs, renforce son équipe en 2015 et recrute Caroline devenue aujourd'hui sa compagne. Ensemble en avril 2021, ils feront le choix de continuer à régaler leurs clients en imaginant un nouveau concept avec l'ouverture du Buck, leur bar à thème voisin de la Pause Gourmande.

Un bar original et familial aux allures de sorcier

Le Covid n'aura pas eu raison de La Pause Gourmande, mais Caroline et David Decarpigny avaient besoin de se diversifier pour accroître leur activité. *"La crise nous a fait mettre un genou par terre, on a relevé la tête avec la vente à emporter mais il fallait mettre un coup de boost pour attirer une nouvelle clientèle"*. Une opportunité tombera à pic avec la vente d'un logement situé juste à côté. *"Un copain a acheté la maison qu'il a mis en location pour que l'on puisse lancer notre projet"*. Objectif : développer une activité à la saveur familiale. *"Nous avons eu les clés en septembre 2021 et nous avons enchaîné 8 mois de travaux pour offrir un côté chaleureux aux clients"*. Axée sur le thème de la magie et de la sorcellerie, la décoration a été chinée mais aussi faite à la main par Caroline, en véritable passionnée. Ainsi vous pouvez vous restaurer à la Pause Gourmande et vous installer sur la terrasse du Buck pour siroter votre boisson préférée et prendre le dessert ! Le bar est ouvert du mardi au jeudi de 16h à 22h, le vendredi de 16h à minuit et le samedi de 15h à 1h du matin. **Renseignements au 03 21 01 64 17**



HARCÈLEMENT

La Ville de Bruay-La-Buissière tend la main aux victimes

Sensible à la lutte contre le harcèlement de rue, La Ville de Bruay-La-Buissière enclenche le dispositif "Demandez Angela". **Demandez Angela, c'est un code discret pour lutter contre le harcèlement de rue.** Ce dispositif vise à créer un réseau sûr et solidaire de lieux (bars, hôtels, commerces, mairies, CCAS...) ayant la capacité d'assister et de soutenir des personnes qui se trouvent harcelées ou importunées dans l'espace public. En étant partenaire et en apposant l'autocollant sur sa vitrine, **l'établissement s'engage à respecter les 3 principes suivants : principe d'assistance, principe d'information et principe de communication.** Une manière discrète pour tenir à distance le ou les harceleurs jusqu'à l'arrivée d'un proche ou des forces de Police.



À Bruay-La-Buissière, un premier sticker a été apposé sur la porte du CCAS (169 rue Arthur Lamendin) par le maire Ludovic Pajot aux côtés d'Émilie Bommart, adjointe aux Solidarités et d'un animateur du réseau VIF (réseau de lutte contre les violences intrafamiliales) de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.

ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES (liste évolutive) :

CCAS de Bruay-La-Buissière et annexe du CCAS de Labuissière (rue de la Romanche), Maison des Services (rue Pierre Bérégovoy) et PRE (Espace Jean Moulin).

SORTIE DESTINÉE AUX SENIORS

La Charente Maritime vous accueille !

Le Service Seniors propose aux Bruaysiens et aux Labuissériens de plus de 60 ans un séjour au **village club 4 étoiles Azureva de Ronce-Les-Bains**. Cette escapade se fait en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) et aura lieu **du 4 au 11 septembre 2022**.

Comment s'inscrire ? Les inscriptions se feront **le jeudi 9 juin de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, salle Bully Brias** (place Bodelot). Toutes les informations sur le voyage et le transport vous seront alors communiquées. **Attention, les places sont limitées.**

Afin de procéder à l'inscription, prenez soin d'apporter votre carte d'identité valide, votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 et votre numéro de sécurité sociale (carte et attestation).

Tarif : de 481 € à 661 € (selon vos ressources).

Le séjour comprend : le transport (y compris le petit-déjeuner et déjeuner le jour du départ), l'hébergement ainsi que les taxes de séjour, la pension complète, les boissons, les excursions tout au long de la semaine. **Renseignements au 06 14 42 18 25**



Crédit photo Azureva



KUBIAK REMONTE SUR SCÈNE

Un succès partagé à Bruay-La-Buissière

À l'invitation de l'Association Bruaysienne pour la Culture (ABC), l'orchestre Kubiak a fait escale à la salle des fêtes Marmottan le 13 mai. Depuis les restrictions liées à la crise sanitaire, les dates reprennent progressivement pour ce groupe mythique qui a déjà fait danser deux générations !

Son créateur Stéphane Kubiak a travaillé toute sa vie sur scène en famille et dès 1975 avec Christian son fils, aujourd'hui leader de cette formation musicale qui propose des classiques polonais mais aussi de la variété française et internationale. Le public a répondu présent pour le spectacle donné à Bruay-La-Buissière. *"C'est un réel plaisir de retrouver ces artistes sur scène"*. Pour Daniel Knockaert, le président de l'ABC, c'est un carton plein encourageant et motivant pour la programmation de la saison 2022/2023 !



RANDO MUSICALE

Quand la musique est bonne

L'Association Bruaysienne pour la Culture enrichit encore sa programmation avec une rando musicale le dimanche 5 juin. **Un périple familial de 6 kilomètres au départ de l'espace Jean Moulin.** Au fil de la promenade, vous irez à la rencontre de différents groupes artistiques qui ponctueront vos pas de musiques, de saynettes et de danses. Une matinée sportive et festive pour bien terminer la semaine ! Le rendez-vous est fixé à 8h pour un départ à 8h30. **Inscriptions et renseignements au 06 26 84 63 75 ou à la Billetterie de la Maison des Services.** Tarif : 7€ (boissons et viennoiseries comprises).



KICK-BOXING

Besoin de se défouler ?

Par curiosité, par envie de pratiquer un sport de combat ou pour devenir le prochain champion bruaysien, l'association ASA Kickboxing répond à tous les besoins. Le club propose depuis plus de 41 ans différentes techniques de combats pour tous les âges et pour tous les niveaux, toujours dans le respect mutuel et la bienveillance.

Parmi les différentes pratiques, le kickboxing autorise les pieds et les poings, le K1 propose l'utilisation des genoux en plus, la boxe thaïlandaise ajoute les coups de coude et la boxe libre (MMA) permet tous les coups.

Les entraînements au complexe sportif Les Tombelles sont nombreux. Le mardi de 20h30 à 22h, le mercredi de 19h15 à 21h, le jeudi de 18h à 21h, le samedi de 19h15 à 21h et le dimanche de 10h à 12h pour les entraînements en compétition.

Sur les 46 licenciés, certains viennent en famille pour se défouler, d'autres cherchent à savoir se défendre avec des cours de self défense, et une dizaine de jeunes s'entraînent pour les compétitions et les championnats. **Charlotte Padié 22 ans, est devenue championne du monde** pour la première fois en Italie en 2018, puis en Ecosse en 2019 en kickboxing. **Son frère Sandro, obtient le titre de multiple champion de France** en full contact et kickboxing en 2018 à tout juste 14 ans. Sans oublier le légendaire bruaysien Jean-Christophe Kozacka qui fût champion d'Europe en catégorie professionnelle 30 ans auparavant. **Parmi les prochains rendez-vous, une compétition internationale de kickboxing sera organisée sur la commune en fin d'année.** Envie de rejoindre ce club ? **Contactez Marian Krzymanski sur le Facebook de l'association : ASA kickboxing.**



EN SELLE !

Tout roule pour le l'USOBL Artois Cyclisme

Repris il y a deux ans par Thierry Demandrille pour relancer l'activité, le club renaît ! Le succès est immédiat et passe de 6 licenciés à 126 aujourd'hui. La demande était forte, surtout au niveau des plus jeunes qui représentent plus de la moitié des effectifs. Afin de montrer l'évolution et de marquer le coup, le président a souhaité organiser une présentation des coureurs devant la presse et les élus le 7 mai. Cette dernière s'est faite en présence des parrains Luc Leblanc, champion du monde, William Perrard, champion de France et Christian Palka recordman de l'heure sur la piste du vélodrome pendant 40 ans et chroniqueur à la télévision et sur France Bleu Nord, tous étant des coureurs professionnels.

Au niveau des compétitions, le club a participé au trophée régional des jeunes cyclistes des Hauts-de-France le 14 mai dernier avec une épreuve de cyclo-cross le matin sur l'Aire de loisirs de Lavolville et une épreuve de vitesse sur route l'après-midi sur la commune. Le 29 mai il a participé au trophée national des jeunes cyclistes des Hauts-de-France pour sélectionner les meilleurs coureurs de France parmi eux. Enfin, le 19 juin sur la piste du vélodrome auront lieu les championnats du Pas-de-Calais pour toutes les catégories. **Contact Thierry Demandrille 06 01 76 33 28**



BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE



LES CHIFFRES 1/04 > 1/05

126 troubles à l'ordre public.

54 problèmes de stationnement et de circulation ont été recensés.

9 individus ont été interpellés dont 4 pour ivresse publique, 2 pour défaut d'assurance, 1 pour plaques d'immatriculation fausses et 1 port d'arme.

70 procès-verbaux électroniques de contravention ont été dressés pour diverses infractions routières et tapages.

13 contrôles de vitesse effectués, 14 véhicules ont été verbalisés.

3 véhicules en stationnement abusif ont été suivis, 4 mises en fourrières ont été effectuées.

5 contrôles en commun ont été réalisés avec les transports publics.

126 appels téléphoniques reçus, 211 mains-courantes et 11 rapports et PV ont été rédigés au total



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 7 mai au parrainage de **Ayden**, né le 12 octobre 2020 à Divion, fils de Rodrigue Mijuin et d'Alicia De Saint Riquier. Les protecteurs sont Kimberley Mijuin et Damien Mijuin



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 7 mai au parrainage de **Léa**, née le 12 mai 2017 à Béthune, fille de Mathieu Borel et d'Isabelle Gillioen. Les protecteurs sont Charlotte Gaube et Gaylord Borel.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 7 mai aux parrainages de **Mailly**, née le 23 septembre 2015 à Divion, et de **Chloé**, née le 18 juin 2019 à Lambres-Lez-Douai, enfants de Mathias et Cécile Caron. Manon Dairaine et Benjamin Bilot sont les protecteurs de Mailly, Sophie Parent et Mathieu Dairaine de Chloé.

Tél. 03 74 31 03 22



DÉCÈS *La municipalité s'associe à la tristesse des familles*

Emilienne Delattre, Jeannine Morel, Michel Hubert, Isabelle Tielemans, Auguste Bienaimé, Ginette Lagarde, Marcel Hervet, Odette Lannoy, Corinne Delannoy, Lucie Staskiwicz, Pierre Daudon, Nicolas Leroy, Amelie Anselain épouse Joly



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 12 mai de **Morgane Dupont**, née le 22 mai 1991 à Auchel et de **Steven Verpraet**, né le 17 juin 1989 à Beuvry.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 12 mai de **Laura Pichon**, née le 10 mai 1994 à Hénin-Beaumont et de **Kévin Kuras**, né le 22 juin 1991 à Lens.



MARIAGES



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 14 mai, **Amandine Cœugnart** née le 12 janvier 1996 à Hazebrouck et **Adrien Rosele** né le 20 septembre 1994 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 21 mai, **Élodie Daquin** née le 11 décembre 1988 à Bully-les-Mines et **Geoffrey Smyk** né le 7 mai 1986 à Béthune.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 14 mai, **Ariane Gambier** née le 3 décembre 1960 à Houdain et **Pascal Lemaire** né le 13 mai 1962 à Bruay-en-Artois.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 21 mai, **Aurélie Quéval** née le 28 novembre 1983 à Béthune et **Maxime Glorieux** né le 21 janvier 1977 à Roubaix.


NAISSANCES *La municipalité leur souhaite la bienvenue*

Mia Desfrenne, Tim Demaret, Malone Creus, Louna Gardez

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers, Le mois de mai aura vu se concrétiser de nombreux projets au service de l'intérêt général. L'aire de jeux, au quartier des Terrasses, qui disons-le est un nouveau lieu de vie, a été plébiscitée par les habitants du quartier mais également de la ville. Cette réussite nous pousse à multiplier ce type d'aménagements dans l'ensemble de la commune dans les mois et années à venir. Malgré un budget contraint du fait de l'héritage de la gestion de la gauche locale il nous semble primordial de développer au fur et à mesure des lieux de vie, des lieux de retrouvailles dans nos quartiers.

En ce mois de juin, nous aimerions revenir un peu dans le passé : souvenez-vous en juin 2021, la presse annonçait le projet de suppression de la section du Centre d'Action Sociale de Labuissière. Décision prise par le Conseil Municipal en juillet 2021. Presqu'un an après, vous avez pu vous apercevoir par vous-même que celles et ceux qui à l'époque avaient crié au loup, qui avaient annoncé en fanfare qu'il s'agissait de la fin de l'aide sociale sur le territoire de Labuissière, que ces personnes vous avaient honteusement menti et avaient disons-le essayé de vous instrumentaliser. Ces personnes malintentionnées qui ne voulaient pas perdre leurs petits avantages et qui ne voulaient surtout rien changer se sont décrédibilisées. Depuis près d'un an, comme nous nous y étions engagés à l'époque en refusant la surenchère et les règlements de comptes politiques, vous avez pu vous apercevoir du maintien de l'annexe du Centre Communal d'Action Sociale sur le territoire de Labuissière. Rappelons aussi le maintien du service de navettes seniors, une harmonisation de la politique sociale pour l'ensemble des habitants de notre ville, le repas des aînés, le développement de diverses activités et sorties à destination de nos seniors. Ensemble, avec vous et pour vous, nous avons créé un véritable Centre Communal d'Action Sociale ouvert pour tous ! C'était notre engagement. Nous avons tenu pour vous et avec vous, face à celles et ceux qui ne voulaient rien changer et qui voulaient décrédibiliser notre ville. Un an après, nous voulons vous remercier pour votre confiance. Alors que dans quelques jours nul doute que certaines personnes essayeront de nouveau de vous instrumentaliser et de faire parler d'elles, nous le disons avec force : seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Bruay-La-Buissière se transforme. Si comme vous, nous regrettons le déclin de notre ville au cours des décennies passées du fait de l'inaction des élus de la ville, désormais Bruay-La-Buissière se relève et se transforme. Il y a 2 ans, vous nous accordiez votre confiance pour donner un nouvel élan à Bruay-La-Buissière. Depuis 2 ans avec votre soutien, contre vents et marées, nous avons entamé cette longue transformation. Alors que certains avaient prédit la mise sous tutelle de notre ville, une hausse sans précédent de la dette, la mort de la culture et du soutien au monde associatif... Il n'en est rien, bien au contraire ! Il y a 6 mois, la commune associée de Labuissière qui disposait depuis 1987 d'un maire délégué (et non d'un maire de plein exercice) a été transformée en commune déléguée (toujours avec un maire délégué aux pouvoirs identiques). Depuis, malgré celles et ceux qui avaient affirmé le contraire, l'identité de Labuissière est toujours présente, la mairie annexe également, la poste communale toujours présente, les écoles toujours ouvertes, les voiries toujours ouvertes à la circulation, la délibération validée par les services de l'État... Heureusement le ridicule ne tue pas. Les faits sont bien différents de ce que certaines personnes ont pu vous affirmer. Pour vous, pour notre ville, nous souhaitons le meilleur. Aux intérêts particuliers de certains, nous répondons intérêt général. Les élus du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION Frédéric Lesieux, Président et les membres du Groupe de l'opposition

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 18 juin

De 15h à minuit : Zik en Bar : 13 groupes vont s'enchaîner sur 7 lieux différents, des styles musicaux diversifiés : de la chanson traditionnelle au rock, en passant par le reggae.

Infos à l'espace Musique de la Médiathèque Marcel Wacheux 03 21 61 81 95



Concert
de l'Orchestre Symphonique
Sous la direction d'Olivier Masiuk
ESPACE CULTUREL GROSSEMY
Jeudi 16 juin 2022
à 19h30
Réservations os.inforesa22@gmail.com



2022 Marchés nocturnes
Esplanade François Mitterrand
Les samedis 25 juin, 23 juillet et 20 août
de 18h à 22h
2€ le mètre linéaire

Le service commerce de la Ville organise trois marchés nocturnes cet été. Rendez-vous les samedis 25 juin, 23 juillet et 20 août 2022 ! Vous êtes commerçant et vous souhaitez vous installer sur l'esplanade Mitterrand ? **Contactez le 06 29 55 16 34** Tarif 2€ le mètre linéaire.

18 JUIN

Journée Nationale commémorative de l'appel historique du Général De Gaulle. À 10h rendez-vous au monument aux morts de Labuissière et à 10h30 au monument aux morts de Bruay-La-Buissière

24 JUIN

Spectacle patoisant "In vlà des contes" À 20h, Espace Culturel Grossemy. Tarif 6€
Infos 06 14 42 18 25 - Réservations annexe CCAS
2 rue de la Romanche le 1^{er} juin de 14h à 17h30

Samedi 4 juin à 14h : concours de belote. Espace Wallard. Mise 5 euros par personne. Organisé par le Comité Lavolville. Réservations 07 70 00 54 70

Dimanche 5 juin de 9h à 18h : vide grenier. Rues Wallard, Dourlens, d'Aire et Josien. 5 euros les 5 mètres. Organisé par le Comité Lavolville. Inscriptions 06 25 63 64 26 ou 07 54 83 56 44

Lundi 6 juin à 14h30 (ouv. des portes à 12h) : loto. Espace Wallard. Organisé par le Comité Lavolville. Inscriptions 06 25 63 64 26 ou 07 54 83 56 44

Samedi 25 juin de 19h à minuit : bal country, line dance. Salle des fêtes Georges Hurtrel. Entrée 4 euros, gratuit -12 ans. Organisé par Lovely Dance Country Labuissière. Réservations 06 07 38 88 90

Samedi 25 juin : sortie aux grottes de Han (Belgique). Organisée par le club de marche Les Chamois. Inscriptions et renseignements 07 87 20 12 70

Samedi 25 juin de 8h à 18h : vide grenier. Rues de Boulogne, Victor Hugo et de Calais. 5 euros les 5 mètres. Organisé par le Conseil Citoyen Terrasses-Basly. Réservations 06 76 75 54 51

Samedi 25 juin à 14h (ouv. des portes à 13h) : loto. Salle du Temps Libre. Organisé par le Comité des Fêtes de la Gare en partenariat avec la Pétanque du Nouveau Monde. Inscriptions 06 49 89 13 43 ou 06 07 60 40 76

Dimanche 26 juin, jet au but à 10h : concours de pétanque. Terrain de la salle du Temps Libre. Organisé par la Pétanque du Nouveau Monde. 5 euros par joueur. Inscriptions 06 05 89 40 46

Fête de la Musique

Place Marmottan

ALAIN LLORCA
Mes Années GOLD

EN CONCERT

**21 juin 2022
à 20h**